



Depuis sept ans, l'association le M.U.R. a présenté les œuvres de plus d'une centaine d'artistes urbains. Pour continuer à faire vivre ce projet ainsi que les artistes (puisque'ils sont défrayés pour leur commande) votre participation est indispensable ! Devenez adhérent et donateur pour l'année 2014 (au minimum : 25 euros l'année et 15 euros pour les artistes, chômeurs, étudiants ou plus selon votre générosité : vos dons seront déductibles : crédit d'impôt de 66% pour les particuliers, 60% pour les entreprises, et 75% au regard de l'I.S.F. dans les limites autorisées). Renvoyez le formulaire avec votre règlement, vous recevrez votre reçu pour les impôts.

Association Le M.U.R. [Modulable, Urbain et Réactif]

Association de loi 1901, créée le 22 avril 2003, reconnue d'intérêt général par l'administration fiscale en 2007.

Contact Internet : associationlemur@gmail.com

Site : www.lemur.fr

L'association Le M.U.R. est soutenue par la Mairie de Paris et la Marie du 11^{ème} arrondissement.

- Versement 2014:

Mme, Mlle, M.

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

La somme de :

Chèque à l'ordre de l'association Le M.U.R

Fait à Paris le :

Adresse postale : Association Le M.U.R
c/o La maison des associations du 11^{ème} arrondissement
8 rue du Général Renault, 75011 Paris

[Je souhaite m'inscrire à la newsletter :](#)

.....@.....